

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° ONPR/3./F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DES UNIFORMES AU PERSONNEL DE L'ONPR.

Date de publication : le ..../..../2022

Date d'ouverture des offres : le ..../..../2022

**1. Objet :**

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par le présent Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture des Uniformes au personnel de l'ONPR.

**2. Financement du marché**

Les fonds nécessaires pour la fourniture des Uniformes au personnel de l'ONPR faisant objet du présent Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR, exercice 2022-2023

A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

**3. Mode de passation du Marché**

La passation de ce marché sera conduite par un appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 56 du le Code des Marchés Publics du Burundi.

#### **4. Allotissement**

Le marché est fait d'un seul lot : la fourniture des Uniformes au personnel de l'ONPR

#### **5. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution du marché est fixé à 45 jours calendaires maximum à partir de la réception de la lettre de commande dûment signée.

#### **6. Conditions de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155 à 158 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi. Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché de Travaux.

#### **7. Visite des lieux**

L'entreprise ou société intéressée doit avoir fait une visite pour prendre des mesures de tout le personnel de l'Office après notification du soumissionnaire gagnant.

## 8. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du .../.../2022 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n°0110674263 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

## 9. Caution de soumission

L'offre sera accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de deux cents mille francs burundais (200.000FBU).

## 10. Dépôt des offres et Ouverture des Offres

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR le .../.../2022 à 9 heures 30 min.

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le .../.../2022, à 10 heures dans la salle des réunions de l'ONPR.

## 11. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90 jours calendaires à compter de la date de dépôt des offres.

## 12. Adresse

Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél: 22276229,  
B.P: 3079 Bujumbura II.

Fait à Bujumbura, le 21/11/2022

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONPR



Honorable Pascal NYABENDA